

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Compte-rendu

Informations préalables :

- Décisions du maire prises par délégation :
- ✓ Attribution de marchés en procédure adaptée : Marché à bons de commande pour entretien et petites réparations électriques à El Scap'elec07 – St Sauveur ; Petits travaux terrassements à Raphaël Munier - Gluiras

I. Désignation des délégués de la commune pour les élections sénatoriales (Délibération 1017-Bis)

La commune de Gluiras dispose de 1 délégué titulaire et de 3 délégués suppléants. Après appel de candidature et scrutin secret, le titulaire désigné à l'unanimité est Ali-patrick LOUAHALA ; les suppléants désignés également à l'unanimité sont Christine GARNIER, Sébastien Fougier et Marc TAULEIGNE ; compte tenu de l'égalité des voix, l'ordre des suppléants est déterminé par leur âge, à savoir : Marc TAULEIGNE, Christine GARNIER et Sébastien Fougier.

II. Célébration de la fête nationale

La date retenue pour cette manifestation était le samedi 18 juillet. Compte tenu de l'état de la réglementation vis à vis des règles sanitaires et après contact avec la préfecture, les rassemblements sur la voie publique tels que les feux d'artifice sont fortement déconseillés. Le feu d'artifice est d'ores et déjà acheté et stocké en mairie. Il est proposé de remplacer le tirage du feu d'artifice par un repas républicain où les personnes seront assises en nombre limité.

Après débat, il est convenu d'annuler toute manifestation, feu d'artifice comme repas républicain qui générerait inévitablement des regroupements et favoriserait la transmission du virus.

III. Questions diverses

Un point sur travaux en cours est fait : le fauchage des voies communales est en cours par l'entreprise TP Valette ; le goudronnage sera effectué première quinzaine d'eseptembre par les Goudronneurs ardéchois.

Séance levée à 21h30